

SERVICE DE TRANSPORT

1. COÛT DU SERVICE DE TRANSPORT 2018

- 1 Le coût du service de transport pour l'année 2018, détaillé au tableau 1, s'élève à
2 2 965,3 M\$.

TABLEAU 1 :
COMPOSANTES DU COÛT DU SERVICE DE TRANSPORT 2018 (M\$)

Tarif de transport 2018 estimé à l'égard de la charge locale	2 967,5
Ajustement relatif aux revenus de point à point du Transporteur	(4,2)
Compte d'écarts 2017 (Charge locale et revenus de point à point)	2,0
Coût du service de transport 2018	2 965,3

2. TARIF DE CHARGE LOCALE 2018

- 3 Tel qu'il a été demandé par la Régie dans la décision D-2007-12, le Distributeur projette son
4 coût de transport applicable au coût de service de l'année témoin selon sa meilleure
5 estimation. Pour l'année témoin 2018, la prévision retenue par le Distributeur s'appuie sur le
6 coût de charge locale ajusté des revenus de point à point du Transporteur, soit 2 963,3 M\$.

3. DISPOSITION DU COMPTE D'ÉCARTS RELATIF À LA CHARGE LOCALE DE TRANSPORT 2017

- 7 En conformité à la décision D-2017-022¹ de la Régie, le Distributeur a pris en compte un tarif
8 de 2 857,1 M\$ pour la charge locale dans ses revenus requis de l'année témoin 2017.
9 Conséquemment, un montant de 2,0 M\$ correspondant à l'écart avec la charge locale de
10 2 859,1 M\$² reconnue pour le Transporteur est versé au compte d'écarts hors base pour
11 l'année 2017³. Les intérêts sur ce montant étant négligeables, le solde du compte au
12 31 décembre 2017 de 2,0 M\$ est versé aux revenus requis de l'année témoin 2018.

¹ Décision D-2017-022, paragraphe 247.

² Décision D-2017-049, paragraphe 50.

³ Pièce HQD-9, document 7, section 3.